Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

UE – Maïs GM de Syngenta autorisé. Pour la pomme de terre, BASF fait pression

Par Anne FURET

Publié le 28/03/2008, modifié le 09/03/2026

Le 28 mars, la Commission européenne a autorisé la commercialisation du maïs GA21 de Syngenta tolérant au glyphosate. Cette autorisation concerne l'alimentation humaine et animale, et toute autre utilisation de maïs à l'exception de la culture. Le 18 février, le Conseil des ministres européens de l'agriculture n'avait pas atteint la majorité nécessaire pour cette autorisation du maïs GA21. Alors que la Commission attend généralement trois mois pour délivrer l'autorisation, elle l'a cette fois-ci délivrée dans un délai d'un mois après le vote des Etats...
La Coordination rurale a vivement réagi à cette autorisation [1], dénonçant la déstabilisation du marché européen du maïs engendrée par cette autorisation et le risque de banalisation du maïs GM en Europe : "Notre maïs ne peut être compétitif avec celui des Etats-Unis ou d'Argentine, où les coûts de productions sont deux fois moindres qu'en Europe. Par ailleurs, de nombreux agriculteurs européens vont s'en détourner au profit du blé. Résultat : l'Europe, déficitaire, sera contrainte d'importer du maïs OGM. [...] Tout ceci se traduit par une perte de 50 €/t de maïs, soit environ 500 euro de recettes par hectare de maïs et 750 millions d'euro pour l'ensemble de la production française".

Le dossier de la pomme de terre Amflora de BASF est encore en instance. Depuis l'absence de majorité qualifiée pour l'autorisation à la culture de cette pomme de terre en juillet dernier au Conseil de l'UE, ce dossier est entre les mains de la Commission (cf. Inf'OGM Actu n°2, UE - Betterave, maïs et pomme de terre : proches d'autorisations commerciales et Inf'OGM ACTU n°7, UE - Autorisations de PGM : où en est-on ?). BASF souhaite désormais faire pression sur la Commission afin qu'elle autorise rapidement cette pomme de terre : "Il y en a assez […]. Nous sommes prêts à mettre en œuvre tous les moyens à notre disposition, y compris des moyens judiciaires", a déclaré un directeur de BASF à Associated Press [2]. "Nous faisons le maximum pour être prêts pour la prochaine saison de plantation". Sur le site internet de BASF France, on apprend que des représentants de BASF ont rencontré le commissaire européen Dimas le 15 avril 2008 mais que "cette réunion n'a donné aucun résultat". Ainsi, BASF a fait publier dans plusieurs journaux allemands (dont le Süddeutsche Zeitung [3]) et le Financial Times une lettre ouverte au Commissaire à l'environnement Stavros Dimas, lui demandant d'autoriser l'Amflora [4]. A la Commission européenne, on nous informe que Greenpeace [5] et d'autres Etats membres ont effectué de nouvelles soumissions sur l'évaluation scientifique de cette pomme de terre. La Commission doit donc décider si elle soumet ou non ces éléments à l'AESA.
Si l'autorisation est délivrée, il s'agirait de la première autorisation à la culture en Europe depuis 1998.

[1] http://www.coordinationrurale.fr/sp...

[2] http://www.iht.com/articles/ap/2008...

[3] ALLEMAGNE - Campagne de pub pour la patate transgénique de BASF

[4] http://www.corporate.basf.com/basfc...

[5] http://www.greenpeace.org/eu-unit/p...

Adresse de cet article : https://infogm.org/ue-mais-gm-de-syngenta-autorise-pour-la-pomme-de-terre-basf-fait-pression/